

**Communauté de Communes du Sud-Revermont**



**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
N°3-18 DU MERCREDI 9 DECEMBRE 2015 A 20H30**

*L'an deux mille quinze, le neuf décembre à 20h30*

**Étaient présents :** AMET Jean-Denis, DEMAIMAY Stéphane, BLANCHON Daniel, FRANCHI Jean, BOUGAUD Sandrine, BAU Patrice, FAVIER Lucette, GALLEZ Christian BROISSIAT Bernard, BRETIN Christian, COLONAZET Nathalie, POLY Bernard, PIDOUX Valérie, BARBIER Jean-Claude, PICARD Jean-Marc (pouvoir BLANC Pierre), GUITTON Paul, MARIOTTE Raymond, NICOD Michel, FATON Valérie, FATON Bénédicte, PERNIN Mickaël, BUCHOT Christian, ROUTHIER René, MAZIER Jacques, GUYOT Marcel, BOUTTER Jean Pierre, MOINE Gérald, MOREY Emmanuel, GAULIER Jean-Paul, BOZON Fabienne, POILLOTTE Alain, MONNET Brigitte (pouvoir DAVID Martine),

**Étaient absents excusés:** BLANC Pierre, MARTINE David, PETITMAIRE Jean-Pierre, FOURNIER Fernand

*Membres en exercice : 35*

*Présents à la séance à 20h30 : 32*

*Nombre de pouvoir: 2*

*Date de la convocation : 3 décembre 2015*

*Date d'affichage de la convocation et envoi à la presse : 3 décembre 2015*

Le Président souhaite la bienvenue à ce 18<sup>ème</sup> conseil communautaire de la mandature

Compte-rendu de la dernière séance approuvé à l'unanimité.

Puis on aborde l'ordre du jour.

**Affaires générales, tourisme, Aire viti-culturelle : Rapporteur Gérald MOINE**

**- Schéma Départemental de coopération intercommunale :**

Le président rappelle que l'avis de la CC ne compte pas dans la majorité. C'est l'avis des communes qui est pris en compte. Il rappelle également le projet de schéma du préfet.

Il informe l'assemblée qu'il a été en contact avec l'ensemble des présidents des CC environnantes.

Les communes de Cuiseaux ont délibéré en majorité pour rejoindre la CC Cœur de Bresse, de même que Cuiseaux Intercom.

Le président d'ECCLA n'a pas de volonté particulière d'agrandir son territoire, néanmoins il acceptera les communes désirant le rejoindre. Une précision sur la compétence scolaire : ECCLA a la compétence ATSEM et envisage de prendre la compétence sur les bâtiments scolaires. Monsieur PELISSARD a fait part de la difficulté d'exercer la compétence transport sur l'ensemble d'un territoire à la fois urbain et rural. Cette compétence se ferait de deux manières, en transport en commun en ville et en transport à la demande pour les communes rurales.

Vraisemblablement si la tendance est aux communautés de communes de grande taille, il y aura une redistribution de compétences. Et pour cela il faut reconfigurer la structuration des communes actuelles pour leur permettre d'exercer ces compétences. Nous manquons fortement d'une feuille de route et d'une vision à long terme.

Ce soir il faut se positionner sur le projet de schéma du Préfet.

Jean Paul GAULIER : il faut savoir si nous voulons des territoires de grande taille, et le cas échéant avec qui nous désirons nous agrandir. Il est préférable de décider nous même avant que le Préfet ne le fasse pour nous.

**Le conseil communautaire à la majorité accepte le projet de schéma du Préfet**

**Contre : 12 ; Abstentions 1 ; Pour : 21**

3 possibilités pour 2017 :

- le schéma du Préfet,
- une scission de la CC Sud Revermont,
- les CC Saint Amour et Sud Revermont rattachées à ECCLA

Bénédicte FATON et Brigitte MONNET insistent sur l'importance du bassin de vie qui n'est pas pris en compte dans le schéma, et qui a été le paramètre de choix de leurs communes.

Jacques MAZIER rappelle la politique mise en place sur la compétence scolaire et périscolaire qui est beaucoup plus favorable que celle menée sur ECCLA, et qui ressemble à celle de la CC Saint Amour.

Le Président rappelle également la fiscalité de Saint Amour qui est plus intégrée que la nôtre. La difficulté serait le poids de Saint Amour sur le nouveau territoire. La différence de fonctionnement administratif est à noter également.

Christian BRETIN précise que la commune de Cousance n'est pas structurée pour assurer la reprise de la compétence scolaire.

Stéphane DEMAIMAY attire l'attention sur les nouvelles compétences issues de la loi NOTRe. Une CC de 10 000 habitants pourrait-elle les assumer ? Le Président répond que ces compétences existent déjà sur nos territoires.

Jean Paul GAULIER souhaite débattre et obtenir un consensus sur la taille à atteindre.

Christian BUCHOT ne pense pas qu'il soit possible de se positionner actuellement sans connaître le devenir des collectivités et notamment avec le spectre de la disparition du conseil départemental.

- **Dates des conseils communautaires 2016 :**

Mercredi 20 janvier 2016

Mercredi 17 février 2016

Mercredi 16 mars 2016

Mercredi 13 avril 2016

Mercredi 25 mai 2016

Mercredi 29 juin 2016

Mercredi 21 septembre 2016

Mercredi 19 octobre 2016

Mercredi 16 novembre 2016

Mercredi 14 décembre 2016

- **Décisions modificatives de fin d'année :** Il est demandé aux membres du conseil d'autoriser Monsieur le Président à effectuer les modifications budgétaires (en virements de crédits seulement) liées aux opérations et aux équilibres de fin d'année,

*Le conseil communautaire autorise à l'unanimité le Président à effectuer ses décisions modificatives*

**Affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires : Rapporteur Jacques MAZIER**

- **Mise en non-valeur de créances périscolaires :** le trésorier continue son travail actif de recouvrement sur les créances périscolaires de la CC. Il nous propose de déclarer en non-valeur des créances pour un montant de 921.93 €, en vue de les abandonner. Il s'agit de créances de très faible valeur (quelques centimes) de débiteurs qui ont disparu.

*Le conseil communautaire à l'unanimité autorise le Président à inscrire ces sommes en non-valeur.*

- **Point sur les impayés :** annoncés en janvier 2015 : 38 000 € d'impayés, après un travail actif du trésor public et une campagne d'information, la somme est ramenée à 22 000 € en décembre 2015.

Il est mentionné un retard de réception des factures des accueils des loisirs en cette fin d'année, qui devrait être résorbé d'ici février 2016.

**Affaires économiques : Rapporteur Christian BRETIN**

- **Bilan des rencontres avec les professionnels du territoire (entreprises, artisans, commerçants) :** le Vice-président fait lecture du compte-rendu de la commission économique qui s'est réunie le 2 décembre dernier :

*« Préalable : Le développement économique est un enjeu majeur de notre communauté de communes. Première de nos compétences obligatoires. Elle a un triple objectif :*

- Accueillir de nouveaux professionnels
- Aider au développement des entreprises
- Aider et favoriser l'offre commerciale

**But de l'approche :** Rencontrer les professionnels suivants : commerçants, artisans, chefs d'entreprises

**Combien :** Le potentiel des professionnels sur notre territoire est important : **162**. L'objectif à moyen terme est d'effectuer **50** visites ciblées et réparties selon le poids structurel de chaque commune.

| COMMUNES               | NOMBRE DE PROS | NOMBRE DE VISITES |
|------------------------|----------------|-------------------|
| AUGEA                  | 4              | 1                 |
| AUGISEY                | 8              | 3                 |
| BEAUFORT               | 33             | 13                |
| BONNAUD                | 1              | /                 |
| CHEVREUX               | 2              | 1                 |
| COUSANCE               | 58             | 18                |
| CUISIA                 | 9              | 3                 |
| DIGNA                  | 9              | 3                 |
| GIZIA                  | 5              | 2                 |
| GRUSSE                 | 4              | 1                 |
| MALLEREY               | 1              | /                 |
| MAYNAL                 | 6              | 2                 |
| ORBAGNA                | 2              | 1                 |
| ROSAY                  | 1              | /                 |
| ROTALIER               | 1              | /                 |
| SAINTE AGNES           | 1              | /                 |
| SAINT LAURENT LA ROCHE | 6              | 2                 |
| VERCIA                 | 4              | 1                 |
| VINCELLES              | 7              | 2                 |
| TOTAL                  | 162            | 50                |

Les visites se déroulent sur le lieu d'activité du professionnel. Les jeudis après-midi sur une base de 3 rendez-vous maximum. Généralement : 14 h / 15h 30 / 17h. Elles sont faites par le Vice-président chargé de l'économie accompagné de l'élu local généralement le Maire ou l'Adjoint. Un courrier préalable a été envoyé à l'ensemble des commerçants artisans – chefs d'entreprises, leur laissant l'initiative de la prise d'un rendez-vous puis complété par des prises de rendez-vous entrepris par le secrétariat de la communauté de communes. Une « fiche contact » a été établie et complétée soit lors du rendez-vous ou très souvent à l'issue de celui-ci.

| IDENTITE         | ACTIVITE              | LIEU                |
|------------------|-----------------------|---------------------|
| JOLY CLIMAT      | CHAUFFAGE/FRIGORISTE  | ROTALIER            |
| ETS GUILLOT      | MENUISERIE/CHARPENTE  | ST LAURENT LA ROCHE |
| OXYGENE AQUARIUM | REALISATIONS AQUARIUM | GIZIA               |
| VERDURE          | ESPACES VERTS         | GIZIA               |
| JUPITAIR SARL    | FRIGORISTE            | GIZIA               |
| CHATEL ACCUEIL   | HEBERGEMENT           | GIZIA               |
| PIERRE BLANC     | MENUISIER             | CUISIA              |
| ETS BERRODIER    | TV/ELECTROMENAGER     | CUISIA              |
| GARAGE GREVOT    | CARROSSERIE/GARAGE    | DIGNA               |
| ETS VOLATIER     | MENUISERIE            | VINCELLES           |
| ETS GAUTHIER     | CHARPENTES            | AUGISEY             |
| ETS BLANCHON     | TRANSPORTS            | COURBOUZON          |
| VENTURINI        | CONTROLE LEVAGE       | BEAUFORT            |
| K SERVICES       | COMMERCE JARDIN       | BEAUFORT            |
| PIZZIERA OASIS   | BAR/RESTAURANT        | BEAUFORT            |

|                         |                        |          |
|-------------------------|------------------------|----------|
| MAXIMARCHE              | SUPERMARCHE            | BEAUFORT |
| GARAGE CANQUE           | GARAGE AUTO            | BEAUFORT |
| TRIADIS SERVICE         | DECHETS INDUSTRIELS    | BEAUFORT |
| GUYOT DECOUP SA         | DECOUPAGE/EMBOUTISSAGE | BEAUFORT |
| COLRUYT                 | SUPERMARCHE            | COUSANCE |
| GOY VANNIER             | MECANIQUE GENERALE     | COUSANCE |
| LACROIX EMBALLAGES      | EMBALLAGES INDUSTRIELS | COUSANCE |
| COUSANCE<br>MOTOCULTURE | MOTOCULTURE            | COUSANCE |
| FERRIER SA              | TOLERIE INDUSTRIELLE   | COUSANCE |
| ROMAIN PETIOT           | MACONNERIE             | COUSANCE |
| DEBRAND MICHEL          | ALIMENTATION ANIMALE   | COUSANCE |
| MICHEL FABIEN           | DEBROUSSAILLAGE        | COUSANCE |
| COUSANCE AGENCE         | IMMOBILIER             | COUSANCE |

*Derrière le vocable professionnel, l'amplitude des attentes et des besoins est extrêmement large et liée au dimensionnement des structures. De l'auto-entrepreneur travaux de jardin, à la pizzeria, et jusqu'à l'entreprise de plus de 50 salariés... les écarts sont grands ! Les visites élus/entrepreneurs sont globalement appréciées. Les attentes venant de la CC ne sont pas source de préoccupation. En revanche les professionnels veulent savoir compter sur les élus lorsqu'il y a installation ou développement.*

**Remarques :**

*L'approche vers les professionnels a dû se faire avec discernement : nous ne sommes ni comptable, ni banquier, ni notaire ! Les professionnels se livrent très facilement sur les critères de leur activité et abordent volontiers les dimensions techniques, financières, comptables et commerciales. L'attachement au lieu d'implantation géographique est fort. Pas de volonté de délocalisation. Les critères de marché et d'accessibilité sont connus, reconnus et appréciés. L'engagement, la volonté de réussir et de se développer est une volonté majeure. Le chiffre d'affaires, son maintien, son augmentation constituent chez tous un objectif. Les dimensions commerciales et relationnelles sont chez tous les professionnels rencontrés une préoccupation. Très bon niveau de professionnalisme chez les artisans rencontrés, qui est source d'activité, voire de suractivité. Les grandes entreprises bénéficient d'un management d'un très bon niveau et d'une excellente appropriation des éléments comptables, financiers. Ainsi qu'une très bonne maîtrise du duo clients/fournisseurs. Les petites structures en nom propre ou en auto-entreprise m'ont paru pour certaines assez fragiles. Les volontés d'embauche sont faibles et lorsque l'entrepreneur le désire, les difficultés à recruter le collaborateur qui convient ou qui le souhaite sont importantes. »*

Brigitte MONNET, demande des précisions sur le but de ces visites et souhaite qu'elles alimentent la politique économique de la CC. Il faudrait également rencontrer les Maires des communes des entreprises rencontrées pour connaître les problématiques rencontrées.

Les professions libérales ne sont pas concernées par ces rencontres car elles font l'objet d'un travail par la compétence sociale. Patrice BAU informe que nous sommes en zone de désertification médicale. Valérie FATON en charge de la politique sociale dit que cette information est nouvelle puisqu'elle a rencontré l'ARS (agence régionale de santé) en juin dernier qui nous a donné l'information inverse.

**Projets d'installation sur les zones artisanales et industrielle :**

Deux zones artisanales : Cousance et Beaufort

Des projets d'installation en 2016 :

2 artisans sur Cousance et 1 société à Beaufort

Des conditions d'accès uniques : 5 €/ le m2 de terrain viabilisé

**Pompes funèbres BERTRAND de Saint Amour, établissement supplémentaire**

Projet présenté en 2013 – repoussé en 2016 (problème interne à la société)

Surface totale 45 ares 55 ca

Prix estimé : 27 000 € TTC  
Urbanisation : 28 000 € TTC prévu au budget  
Bornage réalisé  
Commune favorable  
Attente de relancement du projet par la société  
pour démarrer les travaux de viabilisation  
Projets d'installation ZA Cousance

**PETIOT Romain - entreprise de maçonnerie; charpente - couverture et terrassement**

**MICHEL Emilien – SARL EMDE – Elagage**

Projets présentés conjointement en novembre 2015

Emplacements quasi identiques : sur la ZA en suivant l'entreprise COURVIL

Surfaces respectives envisagées : 45 ares

Prix estimé : 27 000 € TTC chacun

Urbanisation : 0 € TTC

Attente de présentation du projet complet avant de se prononcer sur la surface octroyée.

Commune favorable

Prochaine étape : validation par le conseil communautaire, bornage des parcelles, vente.

**Demande d'installation de la société K Services – problème de dimensionnement de l'entrepôt actuel à Beaufort.**

Activités dédiées au e-commerce, ouvertes à d'autres prestataires avec pôle administratif commun.

Surface souhaitée : 2 ha

Actuellement 12 emplois, création envisagée d'une dizaine d'emplois

Une condition de la société : reprise des bâtiments situés à Beaufort

Etude du projet avec estimation des bâtiments à reprendre par un cabinet d'experts

Brigitte MONNET déplore les méthodes de certaines entreprises auprès des collectivités locales qui s'apparentent au chantage. Jean Paul GAULIER demande que les éléments étudiés par le Pays Lédonien servent à nos collectivités. Il existe 400 km<sup>2</sup> de friches industrielles dans le Jura, il faudrait en tenir compte, et ne pas utiliser à outrance les terres agricoles.

Jean Denis AMET pose la question du déménagement de la déchetterie de Beaufort.

Le Président du SICTOM souhaite déplacer la déchetterie de Beaufort pour des raisons de sécurité. Il est prêt à investir près de 600 000 € pour rénover la déchetterie mais il veut la déplacer. La zone qui l'intéresse se situe sur la zone communautaire ne suffit pas, il faudrait utiliser des terrains communaux. La commune est défavorable à un changement du PLU actuellement, nécessaire à l'utilisation de ces terrains, mais une proposition satisfaisante sera faite au SICTOM par la commune.

**Affaires sociales, associations, habitat et cadre de vie : Rapporteur Valérie FATON**

- **Association « Jazz en Revermont », bilan de la manifestation, renouvellement de la convention d'objectif et de moyens, et subvention 2016** : l'association présente un déficit d'un montant de 6965 € déjà étudié par le conseil communautaire, et qui a nécessité de verser une subvention complémentaire en 2015 de 3 000 €, conformément à la convention. La Vice-présidente propose de reconduire la convention 2015 dans les mêmes conditions pour 2016 avec une subvention de 5 000 € fixe et une couverture de déficit à hauteur de 3 000 €. La Vice-présidente rencontrera les membres de l'association pour réaffirmer les désirs de la CC, notamment la manifestation dans les villages le dimanche. Brigitte MONNET signale la suppression du prêt des chapiteaux par le conseil départemental qui va impacter fortement la vie associative et culturelle rurale.

*Le conseil communautaire, autorise le Président, à l'unanimité, à renouveler la convention avec l'association comme prévu ci-dessus.*

**Agriculture, environnement, aménagement de l'espace et sport : Rapporteur Christian BUCHOT**

- **Compte-rendu dernière rencontre EPTB** : nouvelle rencontre avec l'EPTB, qui gère actuellement notre contrat de rivière, le lundi 30 novembre 2015 à Pont de Vaux. Il nous a été présenté son nouveau président, monsieur ROUFFIANGE et son nouveau directeur, monsieur VISIEDO. Ils nous demandent de définir nos besoins de travaux par an, en km de rivière et en nature de travaux pour savoir si le recrutement d'un technicien par l'EPTB serait pertinent. Étant entendu que le coût serait supporté par les collectivités et non pas par l'EPTB. Ce coût est estimé à 70 €/km de rivière.
  
- **Refonte du topoguide Jura à pied-convention avec le Comité Départemental de la randonnée du JURA** : le Comité Départemental de la randonnée du JURA travaille à la refonte du topoguide «Jura à pied». Il s'agit d'un guide complémentaire à notre cartoguide qui permettra de labelliser FFRANDONNEE l'itinéraire sélectionné et de communiquer à l'échelle nationale. Le sentier présenté est celui de Chatel : seigneurs et templiers. Le sentier est déjà balisé.  
Il est demandé au conseil de délibérer sur la présentation de notre sentier à la labellisation afin de l'inscrire dans le topoguide national.  
Nous demanderons de fixer le départ à Chatel.  
*Le conseil communautaire après en avoir délibéré autorise le Président à signer la convention.*
  
- **Questions diverses**
  - o Bilan caborde : 6 400 entrées et 40 % d'augmentation de recettes. Le marché de Noël a accueilli 1264 entrées.

Fin de séance 23h00  
Remerciement aux membres du conseil